

## Commune de CLEDEN POHER

### **Lotissement communal**

### **3ème tranche**

Réalisation des réseaux eaux usées et eaux pluviales

Annexe technique – Contraintes du chantier

- La réalisation des réseaux eaux usées et eaux pluviales interviendra après le décapage de la terre végétale et avant la pose de tout autre réseau (AEP et réseaux secs)
- délai imparti pour la réalisation des travaux = 1 mois à compter de la date de démarrage des travaux
- date de démarrage souhaitée : 28 mars 2016
- Réseau eaux pluviales : la profondeur maximale de tranchée n'excèdera pas 1,30 m de profondeur (distance prise entre le niveau du sol existant et le fil d'eau de la canalisation à poser)
- Réseau AEU : voir profil en long
- nature du sol rencontré : limon, sol en place meuble
- chantier réalisé hors circulation sur terrain nu